

Le Conseil de Vie sociale

Le CVS, qu'est-ce que c'est?

Le CVS est un regroupement des représentants de l'Accueil de Jour et du SAMSAH. Il permet l'expression des besoins des bénéficiaires et de leurs familles. Il s'associe au fonctionnement des structures médico-sociales.

Quel type de sujet abordons nous en CVS ?

Le CVS est consulté sur le projet d'établissement, le règlement de fonctionnement, livret d'accueil, et peut aussi participer à l'élaboration de ces projets.

Le CVS peut aussi être associé à la démarche d'amélioration de la qualité du SAMSAH et de l'Accueil de Jour.

Quelles sont les missions du Président et des représentants du CVS?

Les différents représentants recueillent les avis et les propositions auprès des bénéficiaires et des familles. Grâce à ces éléments, le Président prépare les thématiques afin d'établir l'ordre du jour.